AR Prefecture

047-200068922-20240708-080_2024-DE Reçu le 16/07/2024

Département de Lot et Garonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres du conseil : 46

Quorum: 24

En exercice: 45

Présents à la réunion (<u>à l'ouverture</u>) : 40

Date convocation :

02/07/2024

Pouvoirs de vote : 2

Date d'affichage :

02/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle des fêtes de Razimet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°080-2024 - Interventions Techniques

Intégration de voies et mise à jour du tableau de classement de

la voirie - Commune d'Aiguillon

Annexe 8 : délibération Aiguillon

Annexe 9 : Tableau de Classement de la Voirie Communautaire

après le dépôt en Préfecture : 1 6 JUIL. LULY

Acte rendu exécutoire

Publication: 1 6 JUIL. 2024

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X					
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie					X	
	MELON Christophe	X					Г
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	Х					
	PEDURAND Michel			X	Pouvoir à B. LEVEUR		
AMBRUS	LAFOUGERE Christian			Х	Pouvoir à F. CASTELL		Г
BAZENS	CASTELL Francis	Х		-			
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique	Х					
COURS	JANAILLAC Nicolas					X	
DAMAZAN	MASSET Michel	X					
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine	Х					
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	Х	П				
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie	Х		Т			
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					ï
LAUGNAC	LABAT Jocelyne		X		Suppléée par A. GIBRAT		T

AR Prefecture

047-200068922-20240708-080_2024-DE

Reçu le 16/07/2024

LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	Х					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe					×	
MONHEURT	ARMAND José	Χ					
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	Χ					
NICOLE	COLLADO François	Χ					
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	Χ					
	GENTILLET J-Pierre	Χ					
	ARCAS Elisabeth	Χ					
	LIENARD Pascale	X					
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X					
	RUGGERI Aldo	Χ					
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X					
RAZIMET	TEULLET Daniel	X					
SAINT-LAURENT	Siège vacant, attente des élections à Saint Laurent						
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	Χ			the second state of the se		
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	Χ					
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick		Х		Suppléé par J. THOUEILLE		
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	Χ					
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	X					
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X					
Soit, pour cette séance :		- 4	0	2		3	

A été nommée Secrétaire de séance : Mme Nathalie BUGER

Délibération n°080-2024 – Interventions Techniques Intégration de voies et mise à jour du tableau de classement de

la voirie - Commune d'Aiguillon

Annexe 8: délibération Aiguillon

Annexe 9 : Tableau de Classement de la Voirie Communautaire

Acte rendu exécutoire

après le dépôt en Préfecture : 1 6 JUIL. 2024

Publication: 1 6 JUIL. 2024

Vu l'article L 141-3 du code de la voirie routière,

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas en date du 28-06-2021,

Vu la délibération 146-2018 du 13 décembre 2018 portant définition de l'intérêt communautaire,

Vu la délibération de la commune d'Aiguillon en date 8 novembre 2023 demandant le classement du chemin de Saint Pastour en chemin rural d'intérêt communautaire.

Vu l'avis favorable de la commission Intervention Technique en date du 14 juin 2024;

Considérant que le chemin de Saint Pastour répond aux critères de classement des chemins ruraux d'intérêt communautaire.

Le Président vous propose d'approuver l'intégration de la voie suivante : Chemin de Saint Pastour

Le tableau de voirie sera modifié en conséquence.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré

42 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention

AR Prefecture

047-200068922-20240708-080_2024-DE Reçu le 16/07/2024

- 1. Décide d'intégrer le chemin de Saint Pastour dans les chemins ruraux d'intérêts communautaires.
- 2. Modifie en conséquence le tableau de classement des chemins ruraux d'intérêts communautaires,
- 3. Annexe ce tableau à la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président, José Armand La secrétaire de séance, Nathalie Buger